

Séance ordinaire du 27 août 2018

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-sept août deux mille dix-huit à dix-sept heures trente-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau et Clément Genest, formant quorum sous la présidence du vice-président Guy Dumoulin.

Sont absents : le membre du comité exécutif Janet Jones et le président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, David Chabot, attaché politique du Bureau de la mairie, Vanessa Gosselin, attachée politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

---

**CE-2018-09-83****Adoption de l'ordre du jour**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 27 août 2018.

---

**CE-2018-09-84****Approbation du procès-verbal de la séance du 21 août 2018**

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 21 août 2018.

---

**CE-2018-09-85****Détermination de la date de l'audition d'appel de la décision du comité de démolition autorisant la démolition de l'immeuble situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-2018-153-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de fixer au 24 septembre 2018, à 17 h 30, la date d'audition de l'appel de la décision du comité de démolition rendue le 3 juillet 2018 autorisant la demande de démolition de de l'immeuble situé au 6410, rue Saint-Laurent (secteur Lévis, lot 5 089 442 du cadastre du Québec).

---

**CE-2018-09-86****Règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-08 sur les biens et services offerts par la Direction du développement économique et de la promotion et crédits additionnels**

[Document d'aide à la décision DEV-2018-124](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2015-15-08 sur les biens et services offerts par la Direction du développement économique et de la promotion, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2018-124. Ce règlement a pour objet d'appliquer une tarification pour l'accès à un tour de manège.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser un crédit additionnel au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision DEV-2018-124 du montant équivalent aux revenus liés à la tarification applicable pour l'accès à un tour de manège.

---

**CE-2018-09-87****Embauche d'un directeur des Infrastructures**

[Document d'aide à la décision GCH-2018-047](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'embaucher monsieur Jean Paquet, à titre de directeur des Infrastructures, poste contractuel de cadre supérieur à temps complet, et d'autoriser le maire et la greffière à signer le contrat à intervenir entre les parties.

---

**CE-2018-09-88****Rapport du maire suppléant en lien avec l'exercice, par le maire, des pouvoirs prévus à l'article 52 de la *Loi sur les cités et ville***

Le rapport du maire suppléant en lien avec l'exercice, par le maire, des pouvoirs prévus à l'article 52 de la *Loi sur les cités et ville* est déposé, à titre d'information.

Il est résolu de déposer ce rapport à la séance conseil de la Ville prévue ce jour, à titre d'information.

---

**CE-2018-09-89****Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 46.

---

Guy Dumoulin, vice-président  
du comité exécutif

---

Marlyne Turgeon, secrétaire  
du comité exécutif

---